

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » » 14 » » six mois.
» » » » 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, HUISSIER et C^o, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, HUISSIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 10 mars 1866.

BULLETIN.

On assure que le projet de loi sur les conseils généraux et sur les conseils municipaux sera mis, avant la discussion du budget de 1867, à l'ordre du jour de la Chambre.

La révolution de Roumanie a produit une grande émotion à Constantinople. On a expédié en toute hâte au corps d'armée de Roumélie l'ordre de faire avancer des troupes vers la frontière moldo-valaque. Puis, Ali-Pacha a convoqué chez lui les représentants des puissances garantes pour concerter avec eux un plan de conduite commun. Ces représentants ont tous déclaré qu'ils n'avaient pas d'instructions, mais qu'ils allaient en demander à leurs gouvernements respectifs.

D'après le *Débat* de Vienne, la France aurait fait déclarer au cabinet autrichien que du moment où les droits de suzeraineté de la Porte Ottomane seraient sauvegardés, elle attache peu d'importance aux changements qui pourraient être opérés dans les Principautés unies du Danube, et à la personne à placer à la tête du gouvernement. Mais elle insistait avec force sur l'établissement durable d'un ordre de choses solide et régulier.

D'après le *Bulletin de Paris*, « les derniers avis d'Athènes représentent l'état du pays sous un jour moins inquiétant ; le calme commencerait à se rétablir et le nouveau ministre serait parvenu à mettre l'ordre dans les finances de l'Etat. Il faut espérer que les Hellènes se conduiront de manière à ne pas donner au roi Georges l'idée de renoncer à la couronne pour rester auprès de son père à Copenhague. »

Si nous en croyons une correspondance parisienne, il serait question d'un ajournement de la conférence de Paris. La Turquie demande une enquête préalable sur les événements de Bucharest.

On annonce que le congrès de Washing-

ton vient d'adopter pour les Etats-Unis une nouvelle dénomination, l'Amérique. C'est s'approprier un peu lestement le nom de tout un continent.

J. REBOUX.

Les avis les plus contradictoires se produisent au sujet de l'état actuel des rapports entre les cabinets de Vienne et de Berlin, concernant l'affaire des duchés de l'Elbe. On s'accorde généralement sur l'importance d'une nouvelle phase destinée à mettre un terme au provisoire créé par la convention de Gastein; mais de quelle nature sera la perpétuité qui se prépare?... Notre correspondant de Berlin se tient à cet égard sur la réserve: « Rien de nouveau, nous écrit-il à la date du 5 mars, sur les décisions du conseil des ministres qui a eu pour objet les négociations avec l'Autriche. La presse inspirée se borne à constater toutes les conjectures mises en avant par les journaux. Il ne se serait agi ni d'un ultimatum à adresser à l'Autriche ni d'un autre Olmutz et on annonce que les événements qui se préparent vont mettre à néant les rumeurs mises en circulation par le parti dominant. »

Si nous en croyons le *Vaterland* de Vienne, qui se dit authentiquement renseigné, voici la résolution à laquelle on se serait arrêté dans le conseil des ministres, tenu le 28 février à Berlin et présidé par le roi: La Prusse, dans un intérêt conservateur et pour faire cesser la division des partis dans les duchés, proposerait que l'administration du Holstein lui fût transférée également. Le comte de Bismark offrirait, dit-on, au gouvernement autrichien des garanties formulées avec précision concernant l'établissement définitif. « Ce programme, ajoute le *Vaterland*, a été communiqué confidentiellement à notre cour. Plusieurs personnes pensent que notre gouvernement adoptera le principe de l'unité administrative, mais il demandera qu'à côté d'une administration unitaire soient placés les Etats des duchés. »

Si nous nous en rapportons à une correspondance adressée de Vienne à la *Nouvelle Gazette de Francfort*, la grande majorité des assistants, entre autres le Prince Royal, se seraient prononcés pour la rupture, dans ce même conseil du 28 février. Le roi aurait écouté les divers avis, se réservant de prendre une décision.

Au milieu de ces conjectures, des prévisions belliqueuses viennent à se révéler. C'est ainsi que la *Gazette de Breslau* annonce, d'après sa correspondance de

Prague, que le comte de Clam-Gallas, commandant militaire en Bohême, a été appelé à Vienne où une commission serait réunie pour examiner une proposition relative à la mobilisation de l'armée de Croatie et à l'armement des forteresses de Bohême. En outre, un conseil de marchands a du être tenu hier à Vienne sous la présidence de l'Empereur. « Les commandants de corps seraient déjà désignés. L'Archiduc Albrecht aurait le commandement en chef. »

Se plaçant à un point de vue bien différent, notre correspondant de Londres considère comme une sorte de comédie diplomatique, la scène qui se joue maintenant à Vienne et à Berlin; elle paraît d'autre part que de détourner l'attention publique des actualités de transaction: « Ainsi que je vous l'écrivais, il y a deux mois, continue-t-il, il a été définitivement convenu que la Prusse aurait les duchés, à l'exception d'une parcelle du Sleswig qui doit être rendue au Danemark. Mais, comme de juste, l'Autriche recevra quelque compensation. Les duchés seront attachés par un lien personnel à la Prusse. Ils formeront un duché devant pour toujours être l'appanage du prince héritier présomptif de Prusse. De cette manière, les duchés appartiendront à la Prusse et cependant seront indépendants et représentés à la Diète. »

Tel est, en résumé, l'aspect multiple sous lequel la presse européenne envisage, en ce moment, la question des duchés; nous nous bornons à grouper, ici, les conjectures en attendant la réalité des événements. (Correspondance Havas.)

Le bilan de la Banque de France indique la continuation du mouvement d'amélioration financière commencé vers la fin de janvier et qui s'est constamment maintenu de ce côté du détroit, malgré les embarras momentanés de la place de Londres. L'encaisse métallique s'est encore élevée de 449 à 467 millions en même temps que la circulation des billets a fléchi de 899 à 881 millions. Le portefeuille est descendu à 579 millions, ce qui fait une nouvelle diminution de 36 millions, mais une diminution de l'activité du commerce qu'un effet de la concurrence des banquiers qui empêchent le bon papier d'aller à la Banque. Le compte du Trésor créditeur s'est élevé de 79 à 83 millions. Le chapitre des avances a diminué d'environ un demi million. Les comptes-courants des particuliers ont fléchi de 165 à 128 millions.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants: Augmentation: réserve des billets, 71,140 liv. sterl. Compte du Trésor, 608,944 liv. sterl. Encaisse métallique, 83,930 liv. sterl. Portefeuille, 493,192 liv. sterl. Diminution: comptes particuliers, 41,725 liv. sterl. Il a été déposé aujourd'hui à la Banque d'Angleterre 85,000 liv. sterl.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes:

Berlin, 8 mars.

La *Gazette de la Croix* publie la réponse faite le 2 mars, par M. de Bismark à M. de Reventhow au sujet de l'adresse des dux.

M. de Bismark dit que le roi déplore avec les signataires de l'adresse, que les mauvaises conditions de l'état provisoire dans les duchés soient encore accrues par l'action excitante d'un parti dont les prétentions manquent de tout fondement et sont en contradiction avec les traités de Vienne et de Gastein. Le gouvernement du roi s'efforce de sauvegarder la situation du droit créée par ces traités. Il espère que ce but sera atteint par la sagesse des deux souverains. Le gouvernement a déjà déclaré récemment qu'il considérait l'union des duchés avec la monarchie prussienne comme la solution la plus avantageuse. Les vues exprimées par les signataires de l'adresse montrent qu'ils partagent cette manière de voir et encouragent le gouvernement à faire de nouveaux efforts pour obtenir l'adhésion de l'Autriche à cette solution et donner ainsi satisfaction aux demandes de la Prusse, dans des conditions qui amènent à la fois le rétablissement d'une administration unique des duchés et garantissent la prospérité et la sécurité de ce pays.

Berlin, 8 mars.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que pour la mobilisation de l'armée, Berlin fournit un nombre d'hommes considérable, et que pour effectuer cette mobilisation, beaucoup de mesures, qui n'ont pas encore été pratiquement éprouvées, sont nécessaires. La *Gazette* ajoute qu'il serait dangereux de faire cette épreuve au mo-

ment de la mobilisation; ce qui vaudrait le mieux, c'est que la Commission de trois membres se réunisse, au mois de mars, pour terminer les mesures propres à réunir de la même manière, avec la même rapidité, dans le même ordre, les troupes de la même puissance dont on dispose dans le cas de mobilisation, le contingent supplémentaire destiné à augmenter les troupes de ligne. La *Gazette* termine en disant que ces applications étaient nécessaires pour prévenir des interprétations erronées.

Altona, 9 mars.

On lit dans la *Gazette du Schleswig-Holstein* la communication suivante: « Le gouverneur, M. de Goltz, a reçu de Vienne la réponse de son gouvernement au sujet de la lettre adressée à M. de Bismark par un certain nombre de membres de l'Ordre équestre et des réclamations adressées à ce sujet à Vienne par M. Goltz et par le gouvernement des duchés. La réponse en question se plaint de reconnaître que l'action du gouvernement des duchés a été conforme à ses devoirs et ne tend qu'à faire exécuter les lois, elle proclame la légitimité des sentiments avec lesquels le gouvernement a repoussé les griefs formulés contre l'administration du duché. »

Le Cabinet de Vienne pense avec le gouverneur, que des poursuites judiciaires contre les signataires de la lettre en question, ne sont pas conformes à l'esprit de l'administration impériale, mais il ajoute qu'il n'y a pas la moindre raison pour que le gouvernement du duché demande d'être relevé des fonctions qu'il a toujours remplies de la manière la plus satisfaisante.

Londres, 8 mars.

Il a été décidé hier, dans une réunion du parti conservateur, de ne faire aucune opposition au projet de réforme électorale dans la séance de lundi où il sera présenté, et d'attendre la deuxième lecture.

Vienne, 8 mars.

La *Gazette de Vienne* (édition du soir) dément le bruit que quelques généraux autrichiens, occupant de hautes positions, aient été envoyés dans un but politique auprès de divers cours allemands.

Agram, 8 mars.

La Diète croate a discuté le rescrit royal du 27 février. Elle a adopté la proposition de la Commission tendant à l'envoi d'une députation de douze membres à Pesth.

Bruxelles, 9 mars.

Le roi a reçu hier, au palais de

FANLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 11 MARS 1866.

N^o 25.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

TROISIÈME PARTIE.

PARIS.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 9 mars.)

M. Chamblay a vécu d'une vie agitée, vie mondaine, vie officielle, vie galante aussi. Dans les diverses phases de sa longue existence, il a été en rapport avec une quantité de gens dont les noms rappassent, à différents titres, dans les journaux et les brochures que je lis. La moindre mention accidentelle suffit pour éveiller en lui un rigoureux souvenir. Il interrompait alors sa lecture, et, à l'entendre, on croirait que, par une singulière fatalité, il n'a rencontré que des êtres de la pire espèce. Celui-ci est un imbécile; celui-là un fourbe; cet autre un impudent coquin.

De ces reminiscences individuelles, il se jette souvent dans des questions générales de politique ou de religion, et là, de même,

accuse, juge, condamne sans merci. L'infortuné! Que si parfois je me hasarde à protester contre quelques-unes de ses sentences, il me réplique par une nouvelle invective ou un nouveau sarcasme.

« Eh! quoi, lui dis-je un jour, après une de ses diatribes contre les gens qu'il a connus, quoi! pas un honnête homme? — L'honnête homme, me répond-il avec son froid sourire, est une variété de l'espèce humaine difficile à trouver. Vous êtes jeune, ajoutez-t-il, en me regardant d'un air de suprême condescendance, rappelez-vous cette brève maxime d'un poète espagnol :

Mundo
Quien te quiere no te sabe,
Quien te sabe no te quiere (1.)

Et ce conseil qu'un philosophe du dernier siècle adressait à ses amis : « Conservez, si vous pouvez, les intérêts qui vous attachent à la société, mais cultivez les sentiments qui vous en séparent. »

« Et cet autre que l'on ne met pas aisément en pratique : « Il faut apprendre de la vie à souffrir la vie. »

Moi, je pourrais bien lui citer d'autres maximes, plus justes et plus salutaires que les siennes. Mais je n'ose engager une discussion avec lui, et quelquefois pourtant, je songe qu'il commet une odieuse cruauté en distillant ainsi le fiel de ses ressentiments. Le venin de ses négations sur les idées et les croyances que je desire conserver. D'autres fois, je m'apitroie sur son sort, car son âme m'apparaît comme ces malheureuses terres d'Orient boulever-

(1.) Monde, qui t'aime ne te connaît pas. Qui te connaît ne peut t'aimer.

sées par le simoun, ravagées par les sauterelles, et je me dis qu'il a dû profondément souffrir.

Bien différents dans le cœur humain sont les effets de la douleur. Il est des hommes qu'elle adoucit et ennoblit; qu'elle régénère et christianise, pour ainsi dire, une seconde fois, par un nouveau baptême, par le baptême des larmes.

Il en est d'autres, au contraire, qu'elle aigrit et irrite, dont elle vicie les droits instincts, dont elle dessèche les sensibilités.

Tel est l'homme avec lequel je dois passer, dans une timide soumission, plusieurs heures chaque jour.

C'est sans doute l'absorption de son egoïsme qui l'empêche de songer à sa nièce, ou tout au moins d'en parler. Moi, je n'ose non plus lui en parler. Il n'est pas encourageant. Il ne prononce pas plus son nom que si elle n'avait pas existé. Je sais pourtant qu'elle demeure avec lui, et je m'étonne de ne pas la rencontrer.

Ma consolation, après mes tristes matinées, est de retourner dans mon atelier de gravure, ou de rentrer dans ma chambre pour y continuer une étude. Je me suis mis à copier des enluminures d'anciens livres, et ce nouvel essai m'occupe agréablement.

Nous sommes loin de l'époque où, dans l'intérieur des monastères, en France, en Allemagne, en Angleterre, dans toute la chrétienté, depuis les rives de l'Océan et de la Méditerranée jusqu'à celles de la Baltique et jusqu'aux froides plages de l'Islande, des milliers d'hommes se consacraient, avec une religieuse et intelligente pensée, à la transcription et à l'ornementation de ces manuscrits qui furent les

œuvres d'art, les œuvres littéraires et religieuses, les documents historiques de leur temps. Quelle patience dans leur travail! Quelle humilité dans leur talent! Le matin, avant de prendre la plume ou le pinceau, ils récitèrent une prière; comme le *Benédicite*, avant de s'asseoir à table, à l'heure des repas. Puis ils continuaient modestement la tâche entreprise par leurs prédécesseurs, ou en commençaient une nouvelle avec une noble émulation. De leurs lentes et scrupuleuses compositions, de leur correcte écriture, de leurs ingénieuses arabesques, de leur brillant coloris, ils n'attendaient aucun lucre et aucun honneur mondains. Sur la plupart de ces beaux cahiers de vélin, que nous admirons aujourd'hui, on cherche en vain le nom du calligraphe ou du peintre. Sur quelques-uns, on ne trouve qu'une simple désignation, comme celle-ci : *Helias presbyter, Abraham monachus*.

Ces bons ouvriers avaient seulement l'amour de Dieu et l'amour de l'art, et chacun d'eux, en poursuivant, dans l'enceinte du cloître, son silencieux labeur, aurait pu justement s'appliquer cette devise, adoptée par un pieux imprimeur du quinzième siècle :

C'est mon désir
De Dieu servir,
Pour acquiescer
Son doux plaisir.

Ils se plaisaient à tracer et enjoliver une grande lettre majuscule, à dessiner et colorer une naïve miniature, et en faisant ainsi leur livre d'heures, leur bible ou leur psautier, ils pensaient faire leur salut.

« Ah! Seigneur! s'écriait dans un élan

d'enthousiasme un de ces moines bénédictins, les plus saintes joies sont pour celui qui peut orner de belles peintures un livre et y joindre des notes savantes. »

Et le supérieur d'une abbaye disait aux membres de sa communauté : « Écrivez, mes frères, écrivez. Chaque parcelle de cette œuvre que vous achevez vous délivre d'un péché. »

Souvent je songe qu'ils devaient être heureux dans leur vocation, ces religieux artisans du moyen âge, et que, si j'avais vécu de leur temps, j'aurais voulu en avoir une pareille.

Rêveur! Rêveur! Pourquoi rêver? Riche ou pauvre, qui ne rêve? Les hommes possédés qui prétendent ne jamais s'écarter du domaine de la réalité ne sont-ils pas eux-mêmes de présomptueux rêveurs? La vie entière n'est-elle pas un rêve entre le monde d'où vient l'âme, et celui où elle s'en va?

Un jour, au moment où M. Chamblay avait l'habitude de me quitter, il me dit : « Je désirerais qu'il vous fût possible de venir cette après-midi m'aider à mettre en ordre quelques papiers, et si vous êtes libre, vous dînez avec nous. J'ai engagé un jeune homme de Morez que vous devez connaître, Achille Vernois, c'est-à-dire de Vernois. Le père a pris cette particule et le fils y tient. Nous dînons à six heures. » Cette invitation n'est pas faite d'une façon très-engageante, et l'idée de retrouver Achille Vernois ne me sourit guère. Mais le rigoureux M. Chamblay m'a dit : « Vous dînez avec nous. Avec nous il n'y a aucun doute avec Mlle Clara. J'accepte. Je tire de ma malle une cravate blanche, un gilet neuf, un habit noir. Me voilà prêt